

**Compte rendu de  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU  
CASC**

**Jeudi 20 avril 2023 à 16h30**

**Centre administratif**

**Salle du conseil municipal, 6ème étage**

## Liste d'émargement

Présents	Service ou Fonction
<b>RIVIERE Bernard</b>	Commissaire aux Comptes
BLONDEAU Selma	Présidente du CASC
AMAROUCHE Arezki	Gardien de Parc
KONDO Bernice	Vice-Présidente du CASC
SINGER Sandrine	Nettoieusement
OUTOUIA Rachid	Pôle jeunesse
DA COSTA Maria	Territorialisation
LABEED Souad	Petite enfance
SOOMER Chacha	Voirie
DUBOIS EPALLEY Mary	P.R.E
THORY Virginie	Centre de loisirs
RAFFANAEL Sylvain	CGT
VARELA Maxime	Nettoieusement
VARELA Nathalie	CMS
DEIBER Danièle	CMS
BARA Sonia	Enfance
LAMA Valérie	MIDQ Courtilières
KONATE NICOLE	Département citoyeneté
SADAS Jérôme	SCHS
DRAME Kadidiatou	Habitat
OLIVEIRA REIS SILVA Liliana	ASVP
KONATE Jean Richard	CGT
LUSAKUENO Kindu	CCAS
FANTAISIE Olivier	Voirie
BAHI Souad	Petite Enfance
PERRON Nadège	CASC
CHEIK GOUALI Kahina	CASC
SEETAHUL Sooneetree	Nettoieusement
ANSELME Cécile	Nettoieusement
BORNIER Stéphanie	Territorialisation

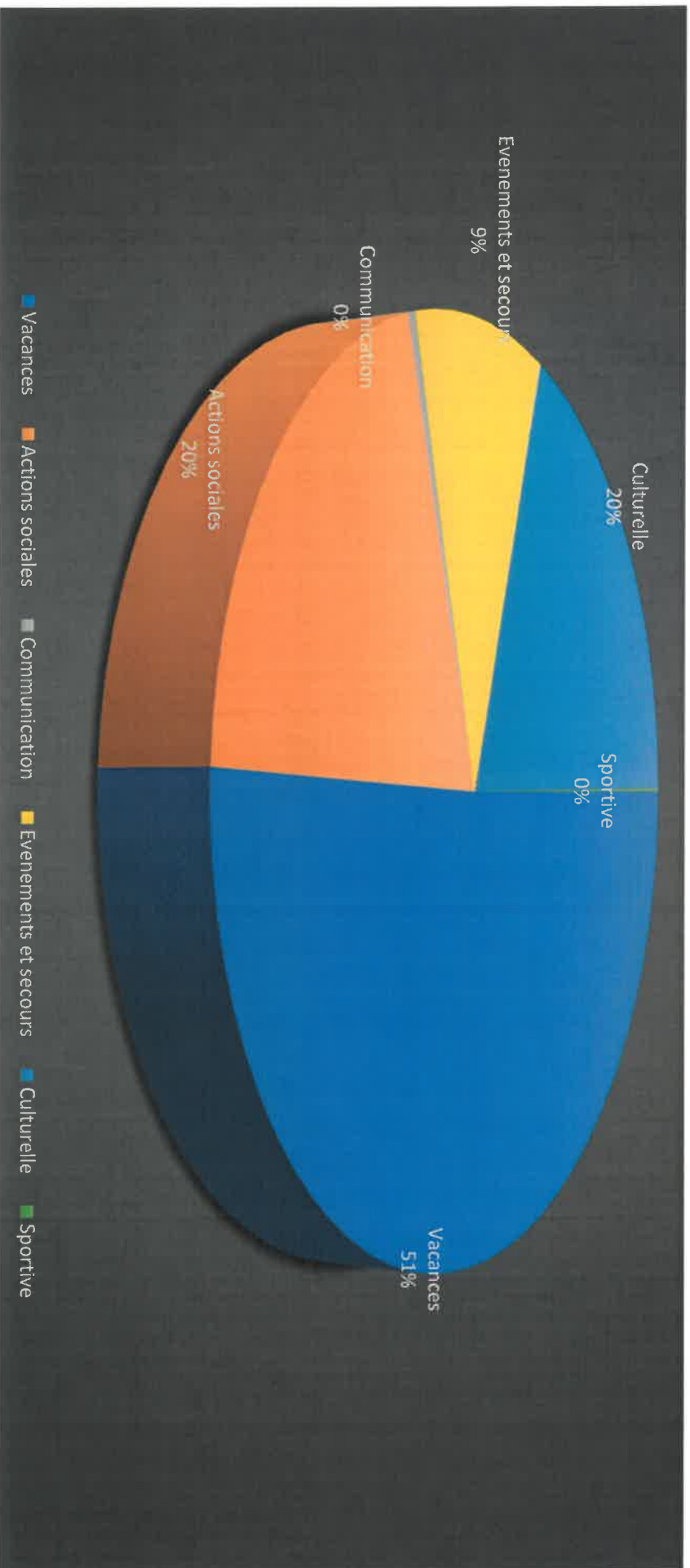
# Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- 1- Bilan d'activités 2022
- 2- Bilan Financier 2022
- 3- Approbation des comptes 2022
- 4- Quitus à la gestion
- 5- Divers

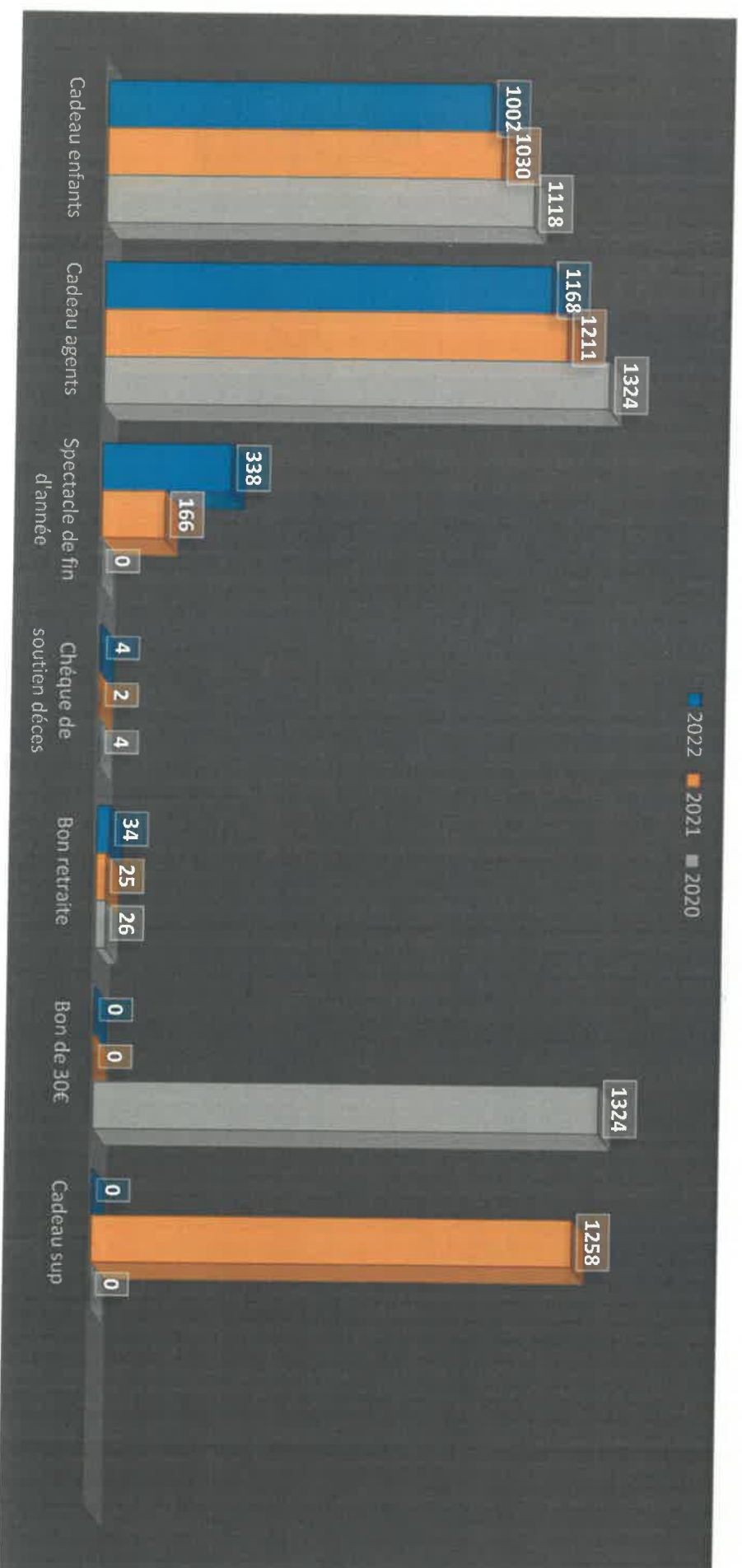
La présidente du CASC, Selma Blondeau, souhaite la bienvenue au  
adhérents présent, et les remercie de leur présence.

Elle déclare l'ouverture de la séance à 16h40

# Répartition du budget

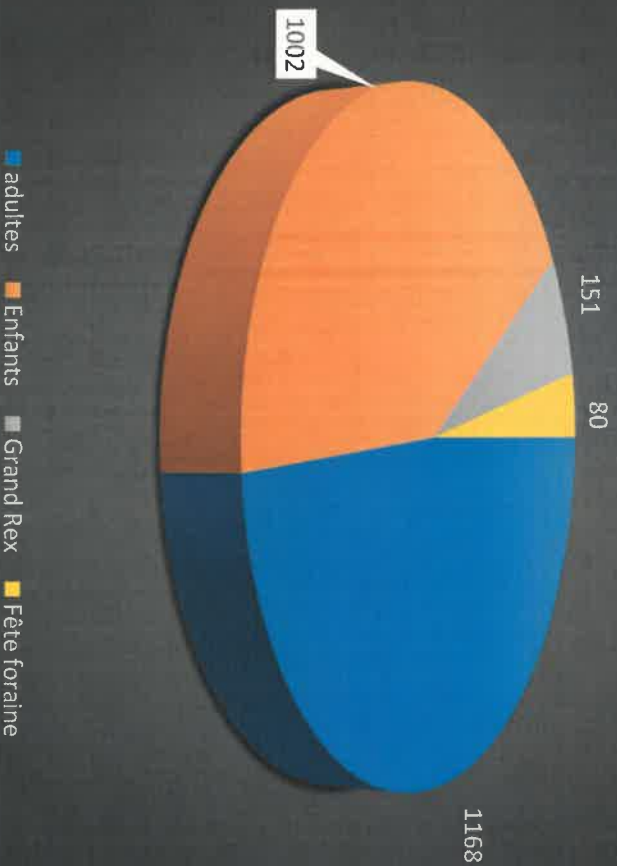


# Actions sociales

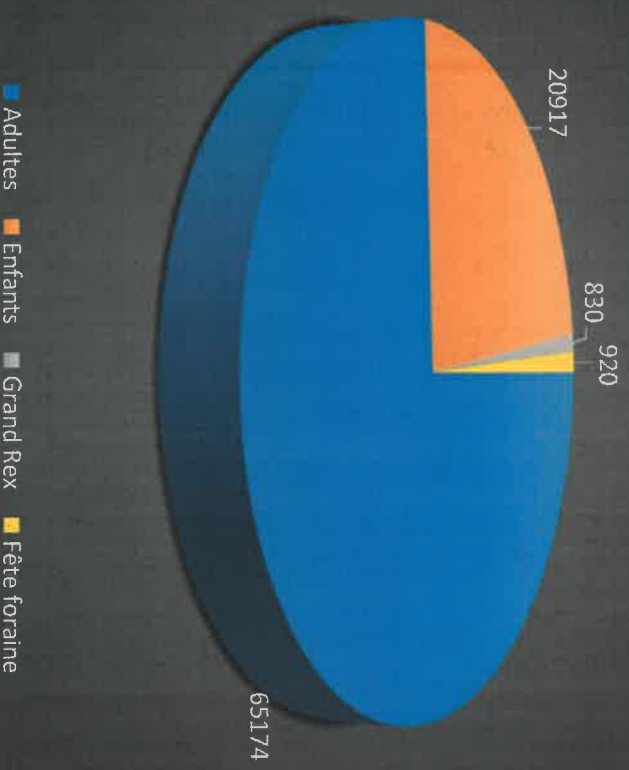


# Noel 2022

## Nombre de participants



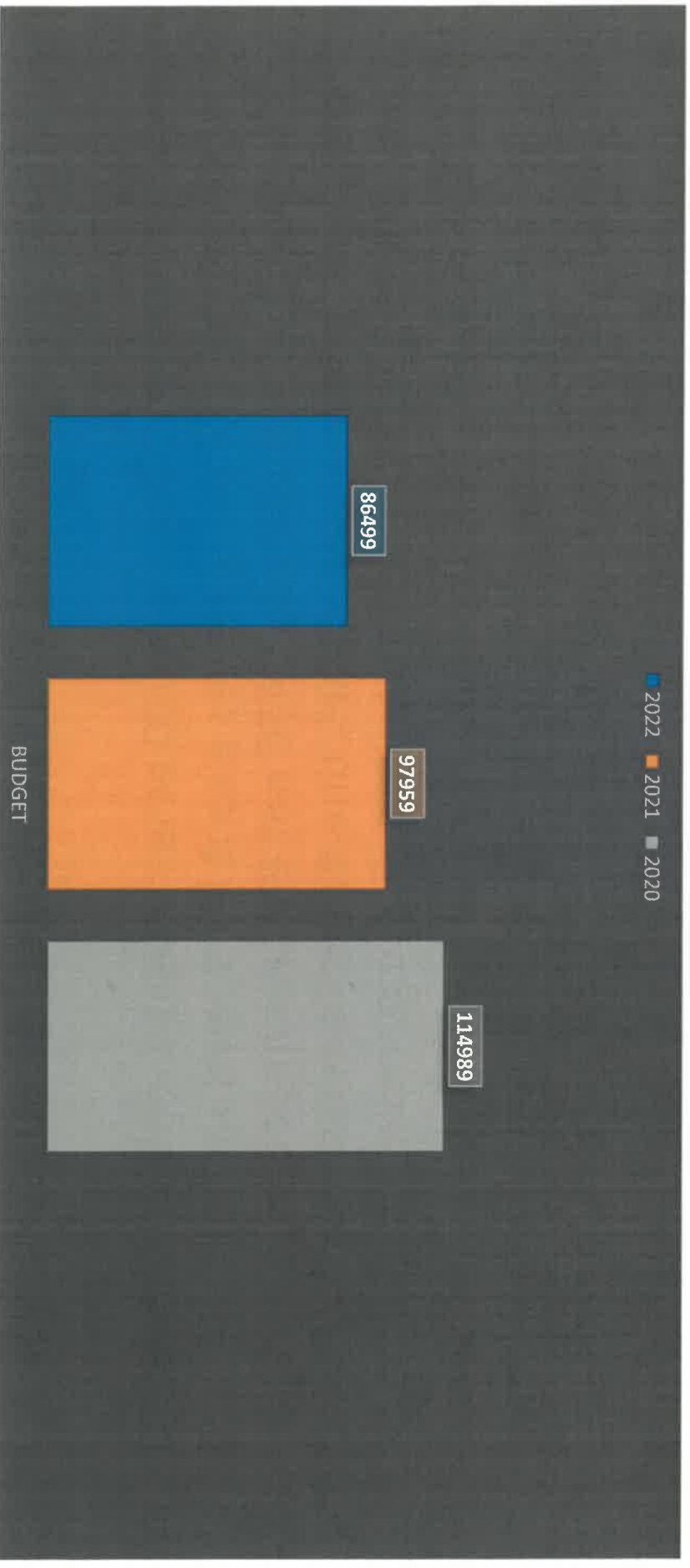
## Budget



## Actions sociales

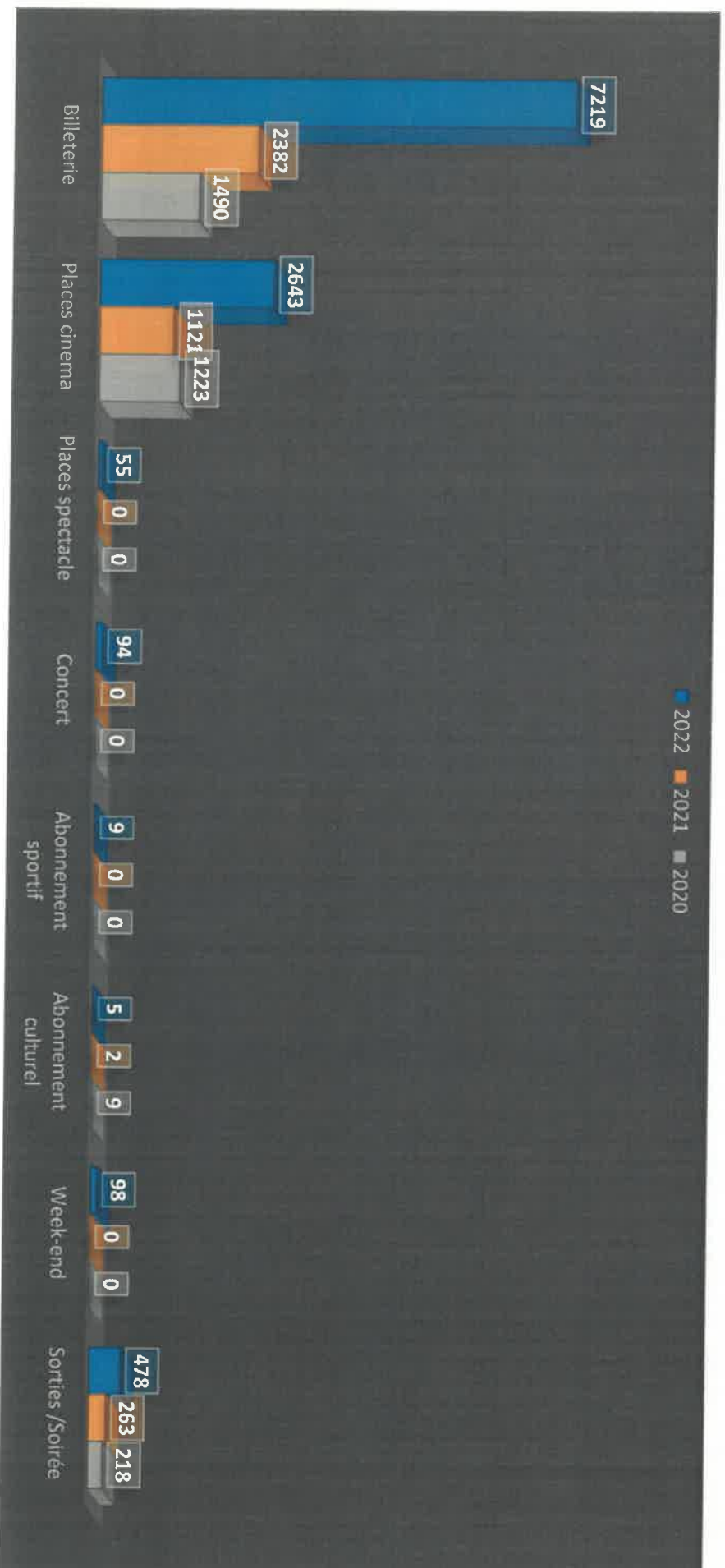
- Le bon de 30€ (39 720€) en 2020 et le cadeau supplémentaire (31 450€) en 2021, ont été octroyés à tout les agents sachant que durant la pandémie les activités du CASC ont été très impactées, les élus ont fait le choix, à titre exceptionnel, une nouvelle redistribution afin de soutenir les agents sur cette période exceptionnelle.
- On observe également une légère baisse des bénéficiaires cadeaux lié au mode de recrutement (plus de contrat de moins d'un an, départ non remplacé)
- Les spectacles de fin d'année ont de nouveau pu être proposés dès la fin de la crise sanitaire

# Budget

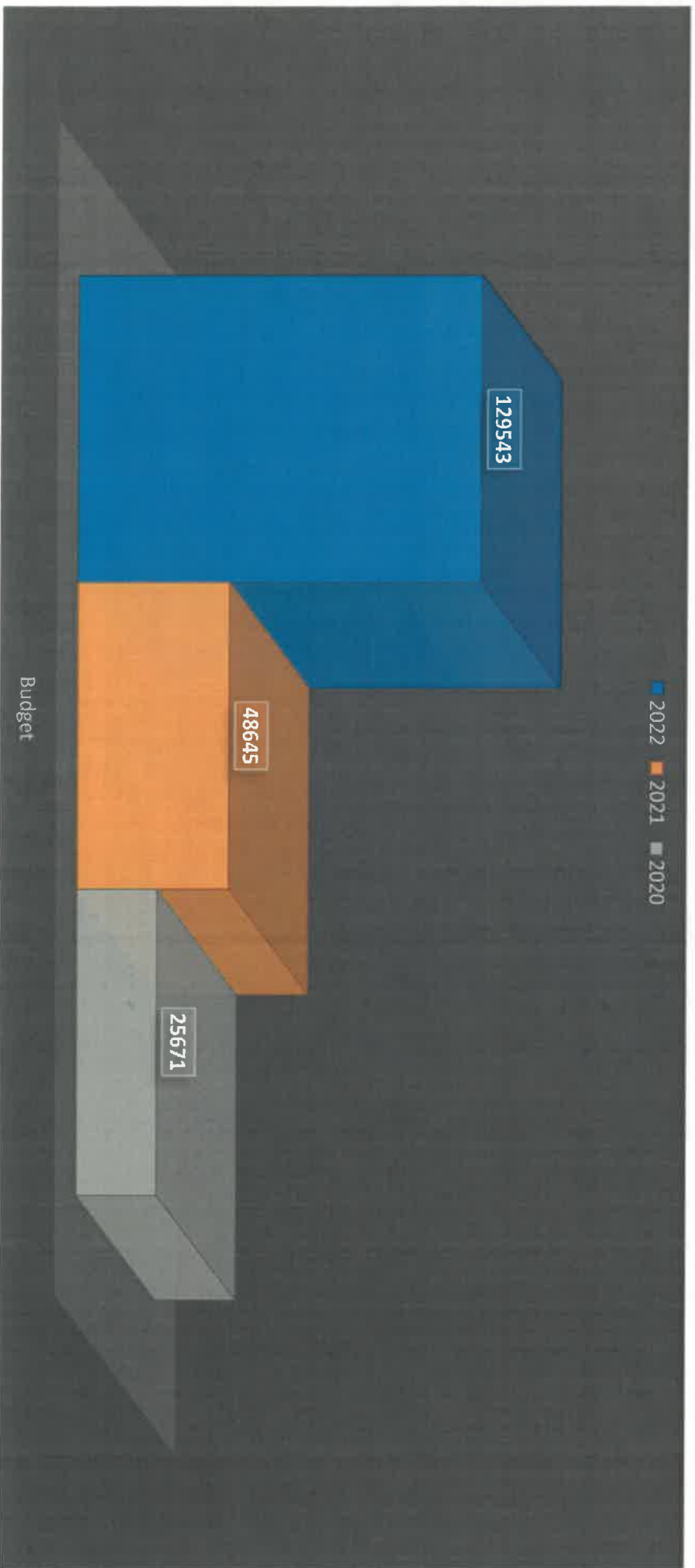




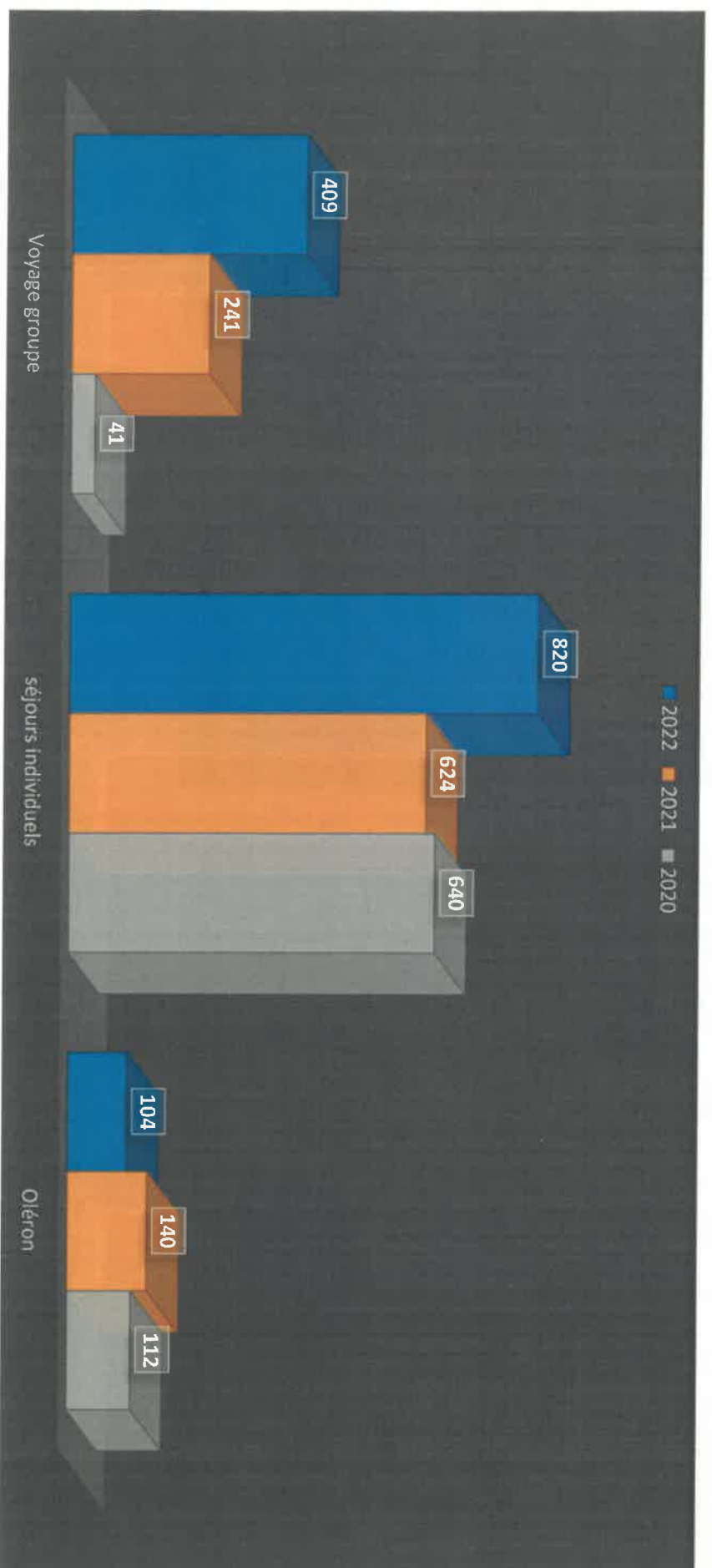
# Culture / Activités



# Budget

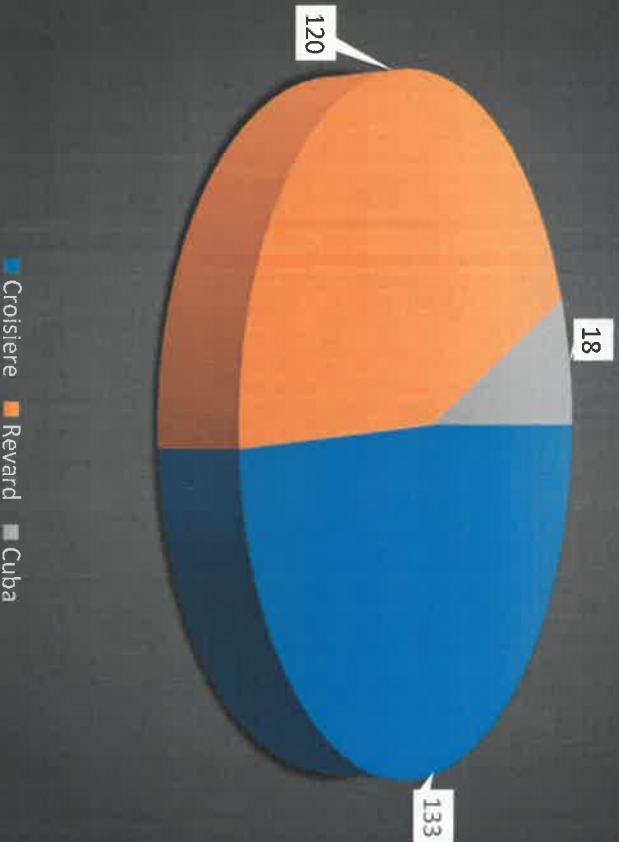


# Vacances

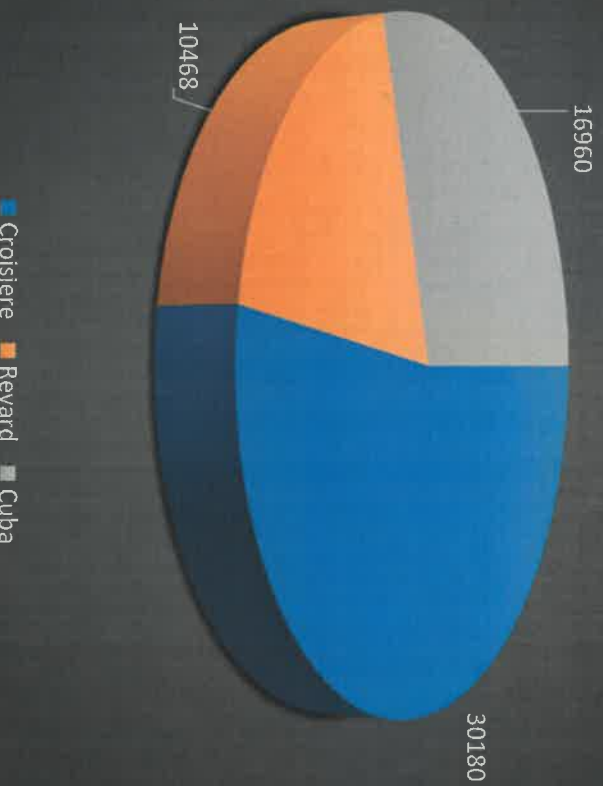


# Vacances 2022

## Nombre de participants



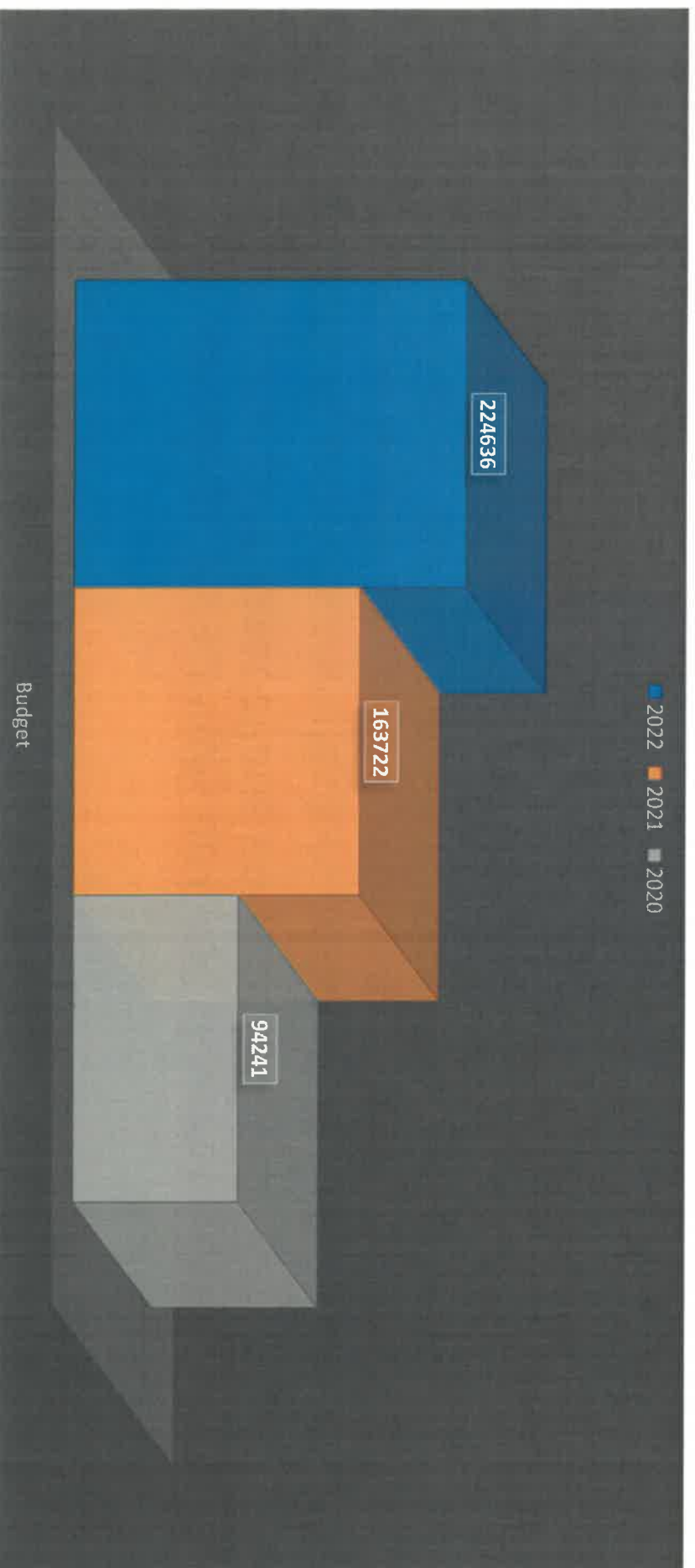
## Budget



## Culture / Activités / Vacances

- Au vu de la pandémie, les activités du CASC se sont trouvées impactées, d'où la diminution du budget alloué en 2020, et 2021.
- Les spectacles et activités annulés lors de la pandémie ont été remboursés ou la date de l'événement a été repoussé afin de permettre au agents qui le souhaitent de profiter des activités.
- Dès 2022, on note une hausse spectaculaire, les agents ont ressenti le besoin de sortir, et profiter des activités et des vacances.
- Les subventions accordées pour les vacances à la carte, qui n'ont pas pu être utilisées pour cause de pandémie ou restriction sanitaire, ont été reportées à l'année N+1, et ont pu être cumulées avec la subvention de l'année N.

# Budget



## **Vote :**

- **Approbation du bilan d'activités 2022 à l'unanimité des membres présents**
- **Approbation du bilan financier 2022 à l'unanimité des membres présents**

# Quitus à la gestion

- Maître RIVOIRE, Commissaire aux comptes au sein de l'association, éclaircit sur la situation financière. Il confirme que le CASC tient une comptabilité extrêmement détaillée et précise, on remarque une baisse des recettes néanmoins l'adéquation est correct, une couverture suffisante pour parer à d'éventuel aléas.
- « Moi, Maître RIVOIRE, je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et des principes de l'état français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice simulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de votre situation à la fin de votre exercice. »



**Vote :**

- **Approbation du quitus à la gestion à l'unanimité des membres présents**

# Divers

## **Point abordés :**

- Aucun représentant de l'administration et des autres syndicats n'étaient présents à l'assemblée générale ce qui est regrettable.
- Le budget du CASC n'a pas évolué depuis des nombreuses années et est inférieur à la moyenne nationale qui est de 3 %.
- Il est anormal que la subvention soit tous les ans identique, alors que le coût financier est en forte augmentation.
- Suggestion de demander un audit au Maire pour comprendre la base de calcul de la subvention accordée.
- Vu l'inflation actuelle le pouvoir du CASC se dégrade d'année en année.
- Une demande d'augmentation de la subvention va être demandée au Maire.

## **Retour sur différentes réunions avec la DRH :**

- Retrait d'un-demi de poste de la Présidente
- Élargissement des tâches avec le même montant de la subvention
- Changements des locaux du CASC

**La présidente clôture la séance à 18h04**

**Compte rendu de**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DU**  
**CASC**

**Jeudi 20 avril 2023 à 18h00**

**Centre administratif**

**Salle du conseil municipal, 6ème étage**

## Liste d'émargement

Présents	Service ou Fonction
<b>RIVIERE Bernard</b>	Commissaire aux Comptes
BLONDEAU Selma	Présidente du CASC
AMAROUICHE Arezki	Gardien de Parc
KONDO Bernice	Vice-Présidente du CASC
SINGER Sandrine	Nettoiemnt
OUTOUIA Rachid	Pôle jeunesse
DA COSTA Maria	Territorialisation
LABEED Souad	Petite enfance
SOOMER Chacha	Voirie
DUBOIS EPALLEY Mary	P.R.E
THORY Virginie	Centre de loisirs
RAFANAEL Sylvain	CGT
VARELA Maxime	Nettoiemnt
VARELA Nathalie	CMS
DEIBER Danièle	CMS
BARA Sonia	Enfance
LAMA Valérie	MIDQ Courtilières
KONATE NICOLE	Département citoyeneté
SADAS Jérôme	SCHS
DRAME Kadidiatou	Habitat
OLIVEIRA REIS SILVA Liliana	ASVP
KONATE Jean Richard	CGT
LUSAKUENO Kindu	CCAS
FANTAISIE Olivier	Voirie
BAHI Souad	Petite Enfance
PERRON Nadège	CASC
CHEIK GOUALI Kahina	CASC
SEETAHUL Sooneetee	Nettoiemnt
ANSELME Cécile	Nettoiemnt
BORNIER Stéphanie	Territorialisation

# Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- 1- Modification des statuts du CASC
- 2- Divers

La présidente du CASC, Selma Blondeau, souhaite à nouveau la bienvenue aux adhérents présents, et les remercie chaleureusement.

Elle déclare l'ouverture de la séance à 18h05, et demande si chacun a pu prendre connaissance des nouveaux statuts mis à leur disposition sur le site internet du CASC

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association datant de 2000, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée un mois avant pour valider les modifications.

Le conseil d'administration du CASC a procédé, le 17 mars, à l'adoption du changement de nom de l'association ainsi que de certains articles des statuts.

La présidente précise que dans ces nouveaux statuts le CASC va changer son intitulé le Comité d'actions sociales et culturelles est remplacé par le Comité d'activités sociales et culturelles.

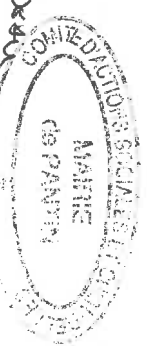
Elle souligne que l'organe décisionnaire du Comité d'Activités Sociales et Culturelles, CASC, est le Conseil d'Administration mais l'Assemblée Générale est souveraine

La fédération nationale des comités d'activités sociales et culturelles et des comités d'œuvre sociale, souhaite que les CASC et les COS deviennent statutaire et reconnu au niveau national.

- **Vote :**

Les membres adhérents présents ont adopté à l'unanimité ces changements présentés.

**La présidente conclut qu'en l'absence de questions diverses, elle déclare la séance close à 18h35.**



M<sup>me</sup> Selma Boudou

Présidente des CASC